

précédent, est le traitement par la *digitale*. Ballard, Barret, Carey, Revilliod, A. Voisin, Engel, ont publié des observations de délire alcoolique guéri par la teinture de digitale à hautes doses. Il est à remarquer que les doses employées ont été souvent excessives; à l'étranger, on est allé jusqu'à prescrire 12 grammes de teinture. Le professeur Ball s'est élevé avec raison contre l'énormité de ces doses pouvant devenir très dangereuses quand le cœur est graisseux.

Il vaut mieux s'en tenir à la médication classique par l'opium ou le chloral. Lorsqu'on est parvenu à l'aide de ces médicaments à faire dormir le malade pendant quelques heures, celui-ci se trouve beaucoup plus calme. On doit le surveiller et le faire dormir de nouveau à la moindre menace d'un retour offensif du délire.

Les *bains tièdes prolongés* (d'une heure et demie), les *enveloppements dans le drap mouillé*, les *lavements froids* complètent le traitement. Si le cœur faiblit, la *cafféine* en injections sous-cutanées, la *spartéine*, également en injections (0 gr. 05), l'*éther*, permettront de relever son énergie.

La *balnéation froide* a été utilisée dans ces derniers temps chez des malades atteints de delirium tremens avec température très élevée. Les résultats obtenus justifient ce mode de traitement (Molinié, *Thèse de Paris*, 1899). Grisolle, Willis, avaient cité l'eau froide comme moyen de traitement du delirium tremens, mais les premiers faits précis appartiennent à Féréol (1877), Rousseau, etc. M. Letulle prescrit les bains à 18 degrés, de dix à quinze minutes de durée chacun. Le bain doit être pris sous la surveillance du médecin qui, à la moindre menace du collapsus, pratiquera les injections stimulantes dont il a été question plus haut. Dans tous les cas, qu'il y ait collapsus ou non, on réchauffera le malade à la sortie du bain et on lui administrera des boissons chaudes et stimulantes. Ce traitement n'est pas purement symptomatique comme ceux qui ont été indiqués précédemment; il s'adresse à la cause même des accidents, c'est-à-dire à l'infection et à l'auto-intoxication, car le delirium tremens résulte d'un processus complexe qualifié par M. Klippel d'auto-toxique et d'infectieux.

A la nécessité de favoriser l'élimination de l'alcool et des toxines ainsi que d'augmenter la résistance du sujet répondent également les *injections sous-cutanées de sérum artificiel* employées par M. Quénu chez des blessés atteints de delirium tremens (Masbrenier, *Presse médicale*, n° 7, 1900).

Une fois le délire dissipé, les malades, dans les cas graves, restent plongés dans un état d'adynamie extrême: ils ont une anorexie persistante et ne peuvent se livrer à aucun travail; c'est alors qu'il faut intervenir à l'aide des stimulants du système nerveux comme la *strychnine* (arséniat de strychnine, 4 à 6 pilules d'un 1/2 milligramme), les préparations de *kola* (extrait fluide ou teinture). Combemale préconise vivement les injections sous-cutanées de strychnine à la dose de 2 à 5 milligrammes par jour, pendant quinze jours de suite, à moins qu'il n'existe des lésions avancées du foie et des reins qui contre-indiqueraient formellement l'emploi de cet alcaloïde. L'*hydrothérapie* sera également fort utile. Contre l'insomnie persistante qui entretient la dépression nerveuse, on emploiera le *bromure de potassium*, le *trional*, etc.

Chez l'enfant, l'alcoolisme peut être acquis, mais le plus souvent il est héréditaire.

En ce qui concerne l'alcoolisme acquis, on sait qu'on peut l'observer dès la

première enfance chez les enfants allaités par des nourrices alcooliques; les convulsions, l'insomnie avec agitation, les troubles digestifs, la perte de poids, sont les signes révélateurs de l'intoxication.

Il suffira de songer à cette cause d'intoxication chez le nourrisson pour la supprimer.

Chez les héréditaires, l'alcoolisme, dont les parents donnent l'exemple, est d'autant plus nocif que déjà les enfants présentent des troubles, notamment des troubles nerveux, dus à l'hérédité. On ne pourra les guérir qu'en les maintenant pendant un temps suffisant dans un asile spécial.

## SATURNISME

Le saturnisme se traduit par des accidents aigus, survenant brusquement, comme la goutte, la colique de plomb, la paralysie, l'encéphalopathie, et par un ensemble de troubles morbides à évolution lente, qui aboutissent à la cachexie saturnine.

## A. — Saturnisme aigu.

Quelle que soit la pathogénie de la *colique de plomb* (spasme musculaire ou névralgie des plexus nerveux de l'intestin), on est d'accord pour reconnaître la nécessité d'en traiter les deux symptômes: la douleur et la constipation.

La douleur est d'une intensité très variable; elle est souvent assez violente pour que l'on soit obligé de soulager immédiatement le patient au moyen d'une injection de *morphine*.

Les injections doivent être répétées jusqu'à ce que la souffrance devienne supportable.

Si les phénomènes douloureux présentent moins d'acuité, on peut prescrire seulement l'*antipyrine* à la dose de 5 à 4 grammes ou la *belladone* (Devic et Chatin, *Lyon médical*, 1892) sous forme de pilules, de poudre et d'extrait; l'atropine est parfois utilisée à la dose d'un 1/2 à 1 milligramme. L'inconvénient des médicaments pris par la bouche est qu'il sont souvent rejetés.

La deuxième indication à remplir est de rétablir le cours des matières. Le fameux traitement « de la Charité », importé en France par des religieux italiens, en 1601, n'a plus qu'un intérêt historique; il servira d'exemple à ceux qui voudront montrer à quelle pharmacopée bizarre et complexe on avait recours anciennement.

Jusqu'à ces dernières années, on se bornait à prescrire un purgatif énergique, par la bouche ou par la voie rectale. On administrerait habituellement soit l'*émétique* en lavage (5 centigrammes pour un litre d'eau, soit l'*huile de ricin* à la dose de 50 à 50 grammes, soit de l'*eau-de-vie allemande* à la dose de 15 à 20 grammes; mais souvent le remède est vomé et l'on est obligé de faire prendre le lavement purgatif du Codex:

Feuilles de séné. . . . .	15 grammes.
Sulfate de soude. . . . .	10 —
Eau. . . . .	500 —